

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**
aura lieu en visio conférence

Le jeudi 12 novembre 2020 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Aide aux communes sinistrées des Alpes Maritimes
- Décision modificative au Budget Primitif
- Demande de subvention pour les travaux de la rue du Stade
- Prix de vente des terrains du lotissement du Plessis
- Passage à la nomenclature M57
- Durée d'amortissement des études et participations
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Modification du règlement intérieur des jardins familiaux
- Adoption du règlement intérieur du Conseil des Sages
- Demande de subvention au titre du FIPD
- Création d'un poste d'adjoint technique
- Réduction de temps de travail d'un agent
- Augmentation du temps de travail de deux agents
- Plan de formation des élus
- Mandat au Centre de Gestion pour le contrat d'assurance statutaire
- Mise en place du RIFSEEP
- Ouverture de la commission centre-bourg
- Modification des statuts du syndicat mixte pour le transport scolaire d'Aizenay

En Mairie, le 6 novembre 2020

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault